

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

de la théorie à la pratique !



EN THEORIE ?

1 PAGE 4
UNE DÉFINITION BRÈVE

2 PAGE 6
L'IMPORTANCE DE PENSER « TERRITOIRES » ?

3 PAGE 8
UNE LIGNE DU TEMPS DU DT

4 PAGE 10
LA GOUVERNANCE LOCALE

5 PAGE 12
**DES LIENS AVÉRÉS ENTRE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

6 PAGE 14
LA QUESTION DE LA RURALITÉ - LIENS VILLES ET CAMPAGNES

7 PAGE 16
L'APPROCHE DES TERRITOIRES PAR LES FILIÈRES

EN PRATIQUE ?

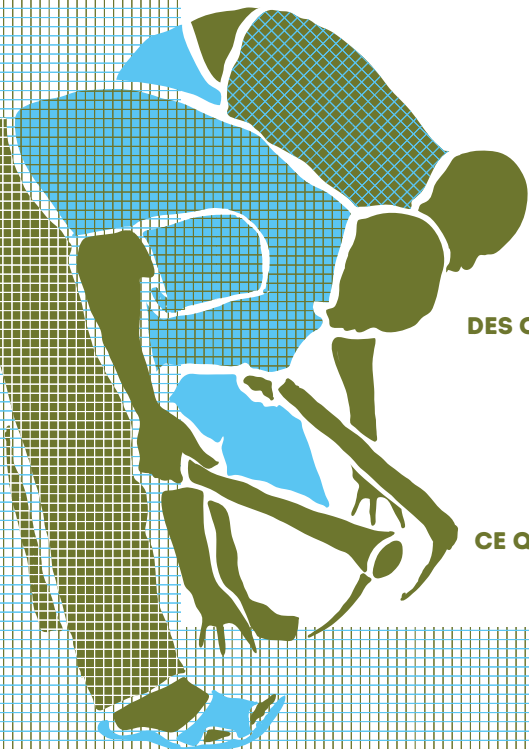
8 PAGE 18
L'APPROCHE

9 PAGE 20
LES ACTEURS

10 PAGE 22
DES QUESTIONS EN SUSPENS : LE GENRE ET LES JEUNES

11 PAGE 24
LES CONDITIONS CLÉS DU SUCCÈS

12 PAGE 26
CE QUE SOS FAIM MET EN AVANT DANS SA DÉMARCHÉ



**DEPUIS PRÈS
DE 20 ANS, SOS
FAIM APPUIE DES
DÉMARCHES DE
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL,
PARTICULIÈREMENT
EN MILIEU RURAL.
POURQUOI ?**



Parce que dans un territoire donné, il y a un potentiel énorme de consolidation de la société civile, avec la perspective de donner aux citoyens plus de pouvoir, plus d'opportunités, plus de ressources. En actionnant à la fois des leviers socio-économiques et politiques. Et ceci d'autant plus qu'en milieu rural, la lutte contre la pauvreté et le renforcement des capacités des agriculteurs familiaux sont des enjeux cruciaux.



Parce que ce sont des lieux d'enjeux démocratiques forts et des espaces dynamiques d'expression de rapports de force.



Une occasion de tirer un bilan dans un domaine où SOS Faim joue un rôle d'accompagnement de processus de changements sociaux.

EN THÉORIE ?

UNE DÉFINITION BRÈVE

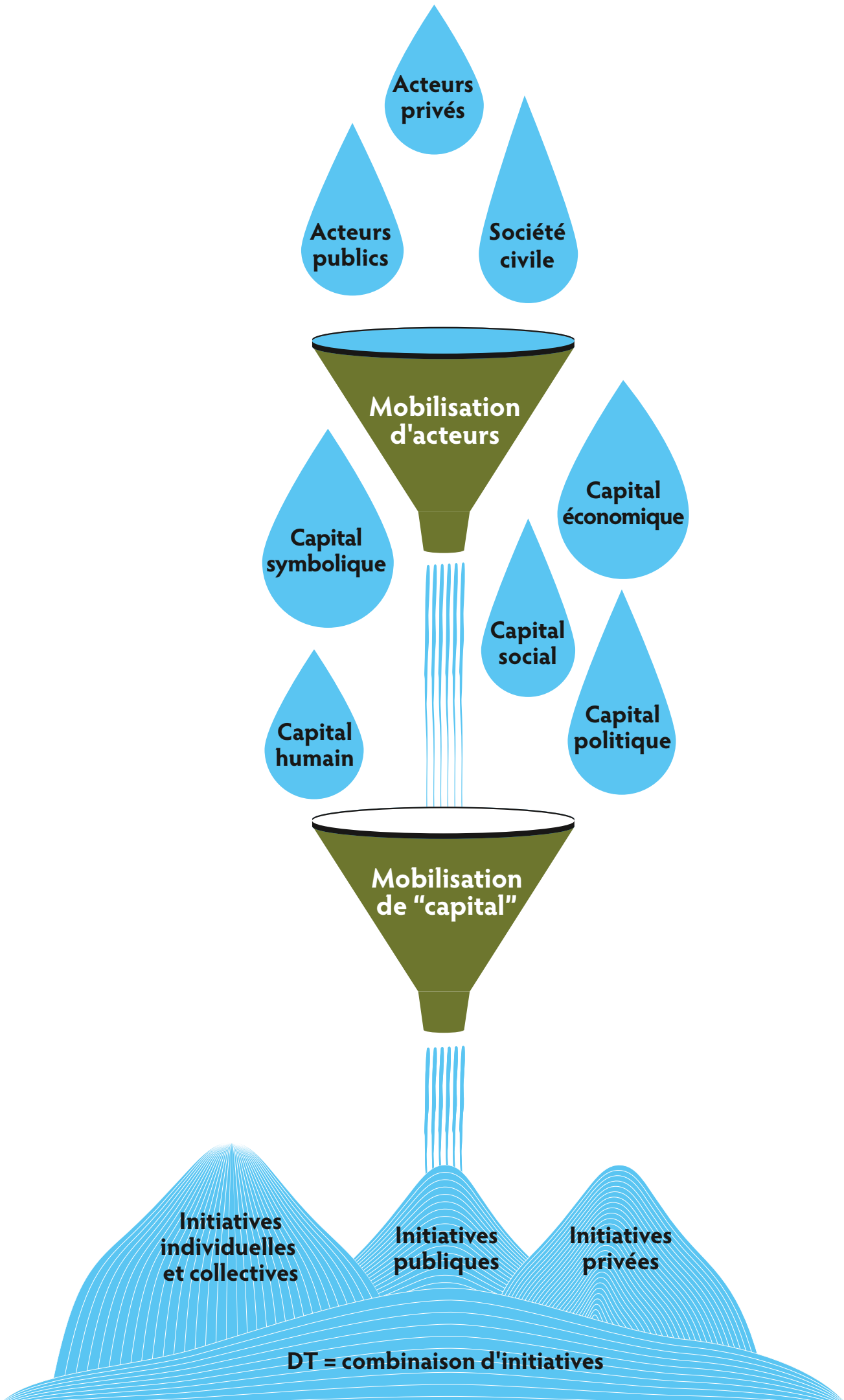
La définition qui suit, adaptée du texte de Schejtman et Berdegú (2004)¹, cadre bien avec les expériences de SOS Faim.

Le développement territorial est un processus de transformation d'un espace rural donné pour améliorer les conditions de vie de sa population. La réduction de la pauvreté rurale est un objectif essentiel. Le développement territorial est construit principalement autour de deux axes : d'une part, il favorise la transformation productive et, d'autre part, il impulse le changement institutionnel.



La réduction
de la pauvreté
rurale est un
objectif essentiel.

1 Alexander Schejtman y Julio A. Berdegú. 2004. *Rural Territorial Development*. Documento de Trabajo N° 4. Programa Dinámicas Territoriales Rurales. Rimisp, Santiago, Chile



Acteurs
privés

Acteurs
publics

Société
civile

Mobilisation
d'acteurs

Capital
symbolique

Capital
économique

Capital
social

Capital
humain

Capital
politique

Mobilisation
de "capital"

Initiatives
individuelles
et collectives

Initiatives
publiques

Initiatives
privées

DT = combinaison d'initiatives

L'IMPORTANCE DE PENSER « TERRITOIRES » ?

Il n'existe pas un mais DES territoires. Ce sont des écosystèmes, des espaces de vie chargés de représentation et d'imaginaire.

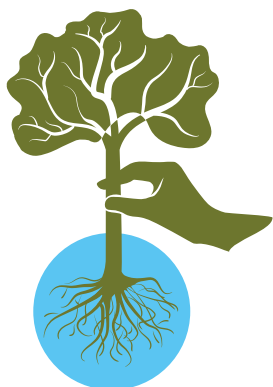
Les territoires témoignent « d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (Di Meo, 1998²).



Les territoires sont actuellement au carrefour d'enjeux locaux, régionaux (en particulier via des interactions entre le rural et l'urbain) et globaux (le monde est en effet interconnecté).

² Guy di Méo ; extrait de *Géographie sociale et territoire* ; 1998 ; Éditions Nathan

REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DES TERRITOIRES



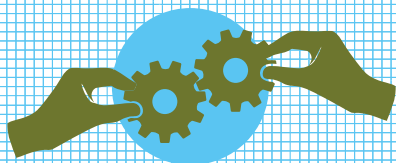
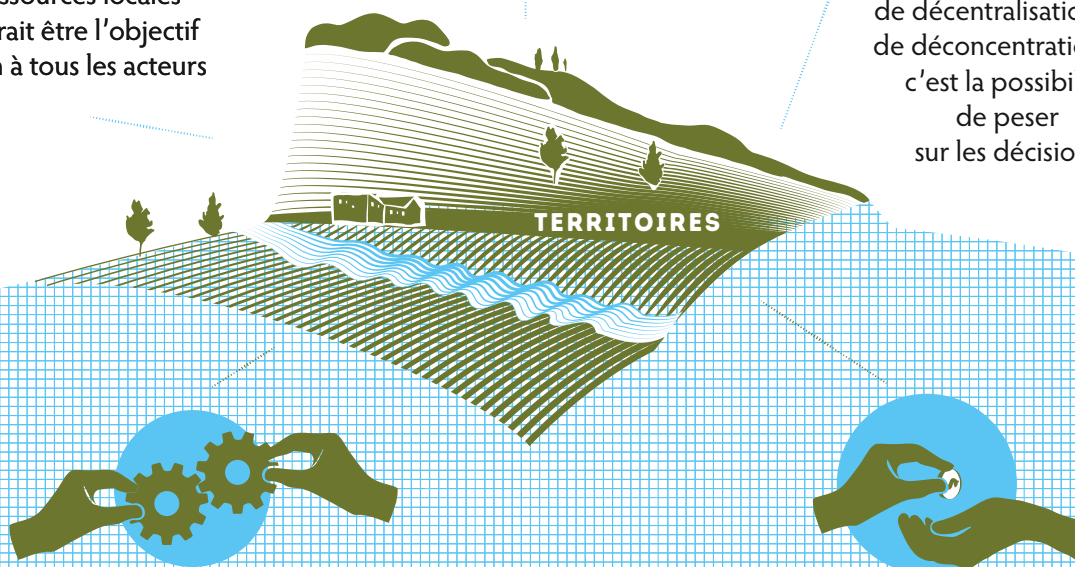
LES RESSOURCES
représentent le potentiel
de développement des
territoires.
La valorisation durable
des ressources locales
est/devrait être l'objectif
commun à tous les acteurs



LA SOCIÉTÉ est faite
de dynamiques sociales



**LA GOUVERNANCE
DES TERRITOIRES**
est fondée sur des
processus
de décentralisation* et
de déconcentration** :
c'est la possibilité
de peser
sur les décisions



LES INNOVATIONS
sont la conséquence
de la capacité à valoriser
les ressources



**LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES**
sont le plus souvent centrées
sur des filières porteuses

Source : Charlotte Navarro sur base de différentes références.

* La décentralisation est un transfert de pouvoir d'un État central vers des personnes morales distinctes, avec l'octroi d'une autonomie (matérielle, organique et fonctionnelle) et d'un budget propre.

** La déconcentration est une technique d'organisation d'une administration qui consiste à distribuer des agents et des compétences au sein d'une même personne morale (par exemple l'État) depuis une administration centrale.

UNE LIGNE DU TEMPS DU DT

Le développement territorial (DT) s'intéresse aux dynamiques qui animent le développement en replaçant le territoire au cœur des analyses.

(basée sur l'observation en France et en Afrique de l'ouest)

EXPLICITATION

À partir des années 1950, le développement territorial est vu dans une perspective caractérisée par la croissance économique et industrielle, dans la suite de la deuxième guerre mondiale.

Dans les années '70 et '80 on observe le souci d'avoir plus d'intégration du facteur humain, avec une approche multidimensionnelle et la création d'espaces de concertation.

À partir des années '90: on constate à la fois l'existence d'un contexte de désengagement des États et de suprématie d'un modèle libéral de développement, avec un démantèlement des protections, une diminution des régulations, des aides et des subventions.

Ceci a entraîné en réaction l'apparition d'expériences d'économie de la diversité, avec un côté participatif et coopératif et une première affirmation forte de l'écologie: des approches de développement territorial intégré émergent avec de premiers liens avec le développement durable.

À partir des années 2000, il y a une généralisation des politiques de décentralisation³ et de déconcentration⁴ avec pour conséquence la revalorisation des collectivités territoriales et la réappropriation des espaces locaux et la relance de la participation.

**Dans les années 90'
des approches
de DT intégré
émergent avec
des liens avec le
développement
durable.**

³ La décentralisation est un transfert de pouvoir d'un État central vers des personnes morales distinctes, avec l'octroi d'une autonomie (matérielle, organique et fonctionnelle) et d'un budget propre.

⁴ La déconcentration est une technique d'organisation d'une administration qui consiste à distribuer des agents et des compétences au sein d'une même personne morale (par exemple l'État) depuis une administration centrale.

À partir de 1950

perspective économique et industrielle



1

Années 1970-1980



intégration de l'humain - multidimensionnel - concertation

2



3

Années 1990

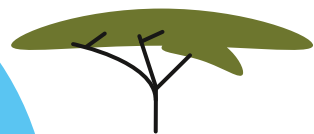
désengagement des États; modèle libéral triomphant



Années 1990

Apparition d'économies de la diversité,
modèle coopératif, écologie

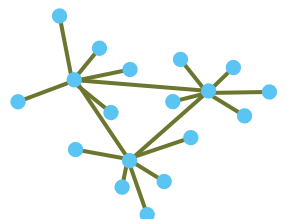
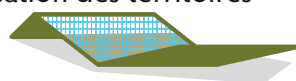
4



5

Années 2000

Décentralisation, déconcentration, revalorisation des territoires



LA GOUVERNANCE LOCALE⁵

La gouvernance locale, c'est à la fois :

L'exercice local du pouvoir par les services déconcentrés de l'État et les actions entreprises par les collectivités locales ou territoriales.

La participation des populations aux mécanismes de décision via des groupes de représentants.

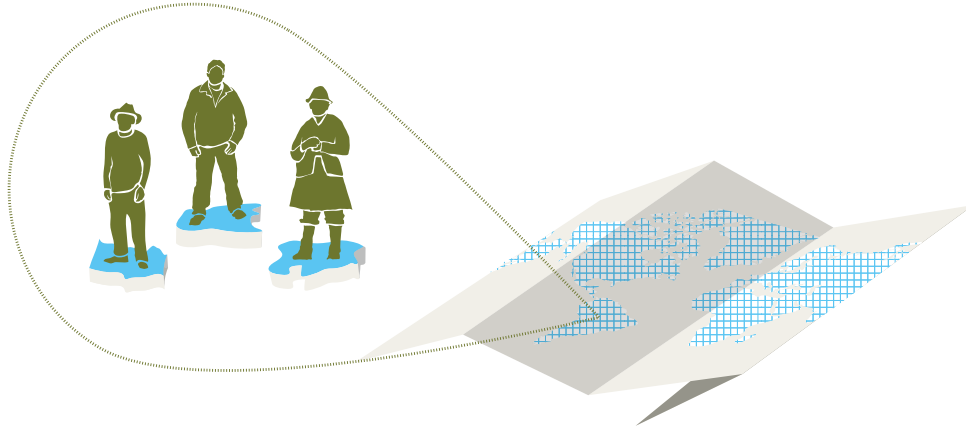
Ceci implique un jeu de proximités : la proximité géographique (en lien avec l'espace) et la proximité organisée (en lien avec des logiques d'appartenance, de réseau, de partage de valeurs). La combinaison de ces deux proximités conduit à la définition de la proximité territoriale.

Mais attention ! La gouvernance ne se limite pas à une logique idyllique de coopération et de construction commune ! Le processus de développement territorial c'est aussi de la négociation, voire même de la gestion de conflits et d'intérêts potentiellement divergents. Le territoire est souvent un lieu de disputes permanentes ; on y trouve des activités et des acteurs licites et illicites (comme des trafics, des exploitations interdites de ressources, ...). Il s'agit donc d'un espace dynamique, qui bouge tout le temps, au gré des rapports de force. Le plus souvent, la première démarche émane de la société civile et un processus de développement territorial ressemble plutôt à une conquête.

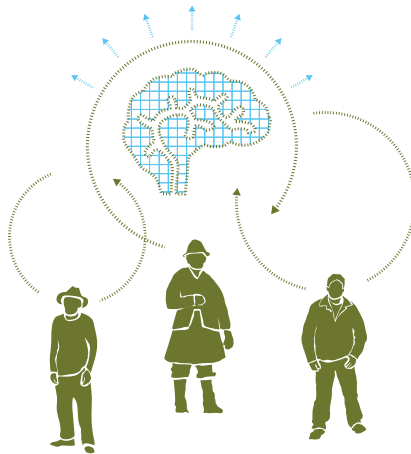
Il s'agit donc
d'un espace
dynamique,
qui bouge
tout le temps,
au gré des
rapports de
force.

⁵ Les processus de gouvernance territoriale.
L'apport des proximités, 2011, André Torre.

LA PROXIMITE TERRITORIALE



LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE (en lien avec l'espace)



LA PROXIMITÉ ORGANISÉE (en lien avec des logiques d'appartenance, de réseau, de partage de valeurs)



PROXIMITÉ TERRITORIALE

DES LIENS AVÉRÉS ENTRE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En lien avec l'évolution dans le temps, l'approche territoriale est donc l'une des voies privilégiées pour le développement durable (en lien avec les 17 ODD à l'horizon 2030).

Les territoires ruraux sont porteurs de développement durable par l'opportunité qu'ils offrent d'intégrer des objectifs environnementaux, sociaux et économiques, et de renforcer la capacité des acteurs multiples à se coordonner et définir ensemble les orientations à poursuivre.

Les territoires sont en recomposition constante, avec un développement des communications, avec une augmentation des mobilités. Et ceci dans un contexte délicat :

- | Au point de vue social, une pression démographique croissante et une augmentation des phénomènes migratoires ;
- | Au point de vue économique, une forte pression sur l'ensemble des ressources limitées sur un territoire donné (on peut penser notamment à la terre, à l'eau, ...) et la concurrence souvent déséquilibrée d'acteurs économiques nationaux et internationaux de taille très importante ;
- | Au point de vue environnemental, les effets néfastes du changement climatique.

Avec une plus grande interdépendance entre rural et urbain.

Selon le Cirad,
les territoires
apparaissent
comme des lieux
de coordination
entre acteurs où
s'inventent de
nouvelles formes
de gouvernance
propices au
développement et
au renforcement
des solidarités.

LES 4 ENJEUX

1

La
réhabilitation
de l'action
publique



2

L'activation
des ressources
et des
capacités
territoriales



3

La gestion des ressources partagées gérées collectivement selon des institutions et des règles établies par les usagers eux-mêmes (les «communs») (Ostrom ; 1990) et le renforcement du lien entre actions collectives et actions publiques. Cette démarche permet de diminuer les déséquilibres, les tensions et les incohérences entre initiatives publiques, collectives et individuelles (CIRAD ; 2016)



4

L'intégration
des actions
des réseaux
dans les territoires



**Dans une perspective
de développement durable,
les territoires
et le développement territorial
doivent répondre à 4 enjeux**



LA QUESTION DE LA RURALITÉ - LIENS VILLES ET CAMPAGNES

En Amérique Latine, la pluriactivité des familles rurales est de plus en plus prégnante et entraîne des déplacements constants entre villes et campagnes. On parle de l'émergence de territoires multisitués, avec des familles qui partent de la campagne mais y reviennent, au moins en partie, ce qui n'est pas sans générer des difficultés dans la mise en œuvre des programmes classiques de développement.

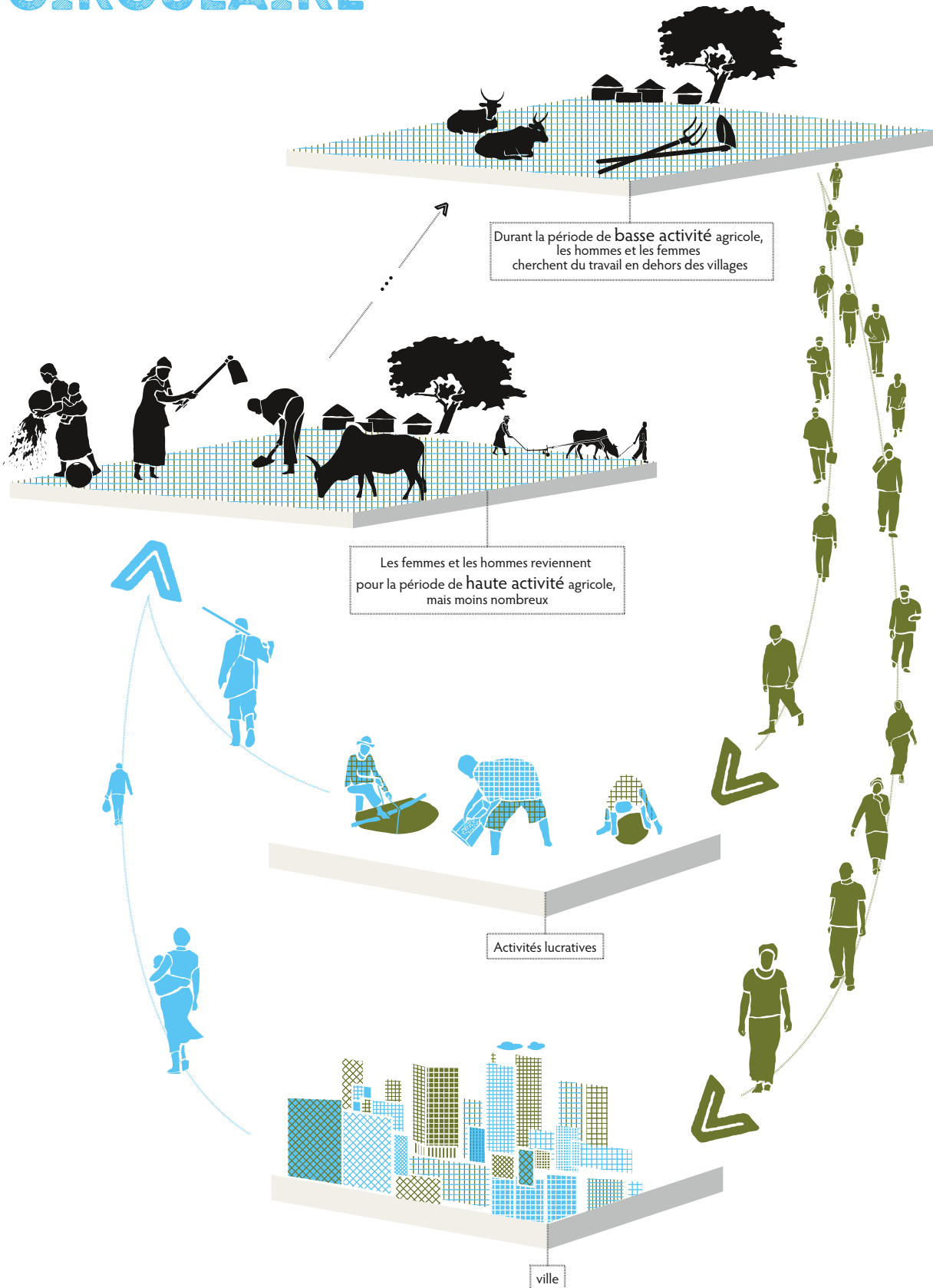
En Afrique, le fait migratoire a une existence historique avec cependant une grande diversité : le nomadisme, les mouvements en fonction du calendrier agricole ou en fonction des différences de revenus entre villes et campagnes.

Les migrations à court terme sont plutôt circulatoires, et à long terme, elles se dirigent vers des fronts pionniers ou des noyaux urbains offrant des opportunités économiques (cas de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de l'Afrique du Sud). Aujourd'hui, les migrations circulatoires et la limite floue entre l'urbain et le rural caractérisent la nouvelle ruralité africaine. Il y a là un enjeu de prise en compte de cette réalité par les pouvoirs publics pour adapter leurs interventions et reconnaître le rôle des petites et moyennes villes africaines.



Les migrations circulatoires et la limite floue entre l'urbain et le rural caractérisent la nouvelle ruralité africaine.

LA MIGRATION CIRCULAIRE



L'APPROCHE DES TERRITOIRES PAR LES FILIÈRES

Cette approche du DT par les filières permet de travailler à la fois sur des relations horizontales entre acteurs de même type qui s'organisent pour mieux produire ou mieux transformer ensemble (coopératives, groupements de producteurs, PME) ainsi que sur des relations verticales entre acteurs qui doivent négocier ensemble défendant à la fois des intérêts personnels puis des intérêts collectifs liées au développement de la filière.

Le fait de renforcer plusieurs filières bien articulées entre elles est très certainement un atout dans une logique de développement territorial en comparaison avec une approche de filière unique. Un exemple classique est celui de la combinaison d'une activité d'élevage qui produit la fumure organique nécessaire pour des activités de maraîchage, ou bien l'agrotourisme orienté sur un produit phare comme le fromage de Beaufort dans le Beaufortin.

Cette approche intéressante des territoires par le biais de filières présente cependant des limites.

D'une part, le risque important d'un trop fort engouement ou du ralliement de nombreux acteurs à une même filière porteuse peut entraîner une surproduction qui déséquilibre le marché, ainsi qu'un désintérêt de ces acteurs pour d'autres activités moins porteuses, mais tout aussi nécessaires pour les familles paysannes.

D'autre part, cette approche est souvent liée au soutien à des pôles de développement avec un choix récurrent à l'appui à des filières « dépendantes ». C'est notamment le cas des agropôles⁶.

⁶ Pôles de croissance agricole dans zones à fort potentiel (irrigation), avec concentration d'investissements publics et privés et infrastructures pour la production, la transformation et la commercialisation de matières premières agricoles.

Le fait de renforcer plusieurs filières bien articulées entre elles est très certainement un atout dans une logique de développement territorial.



COMMERCIALISATION

RELATIONS VERTICALES

entre acteurs qui doivent négocier ensemble défendant à la fois des intérêts personnels puis des intérêts collectifs liés au développement de la filière

COOPÉRATIVES, GROUPEMENTS, RÉSEAUX INFORMELS, ETC.



APPROCHE FILIÈRE

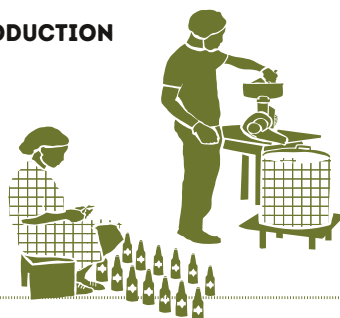
COORDINATION COOPÉRATION

COOPÉRATIVES, GROUPEMENTS, RÉSEAUX INFORMELS, ETC.



RELATIONS HORIZONTALES entre acteurs de même type qui s'organisent pour mieux produire ou mieux transformer ensemble (coopératives, groupements de producteurs, PME)

PRODUCTION



EN PRATIQUE ?

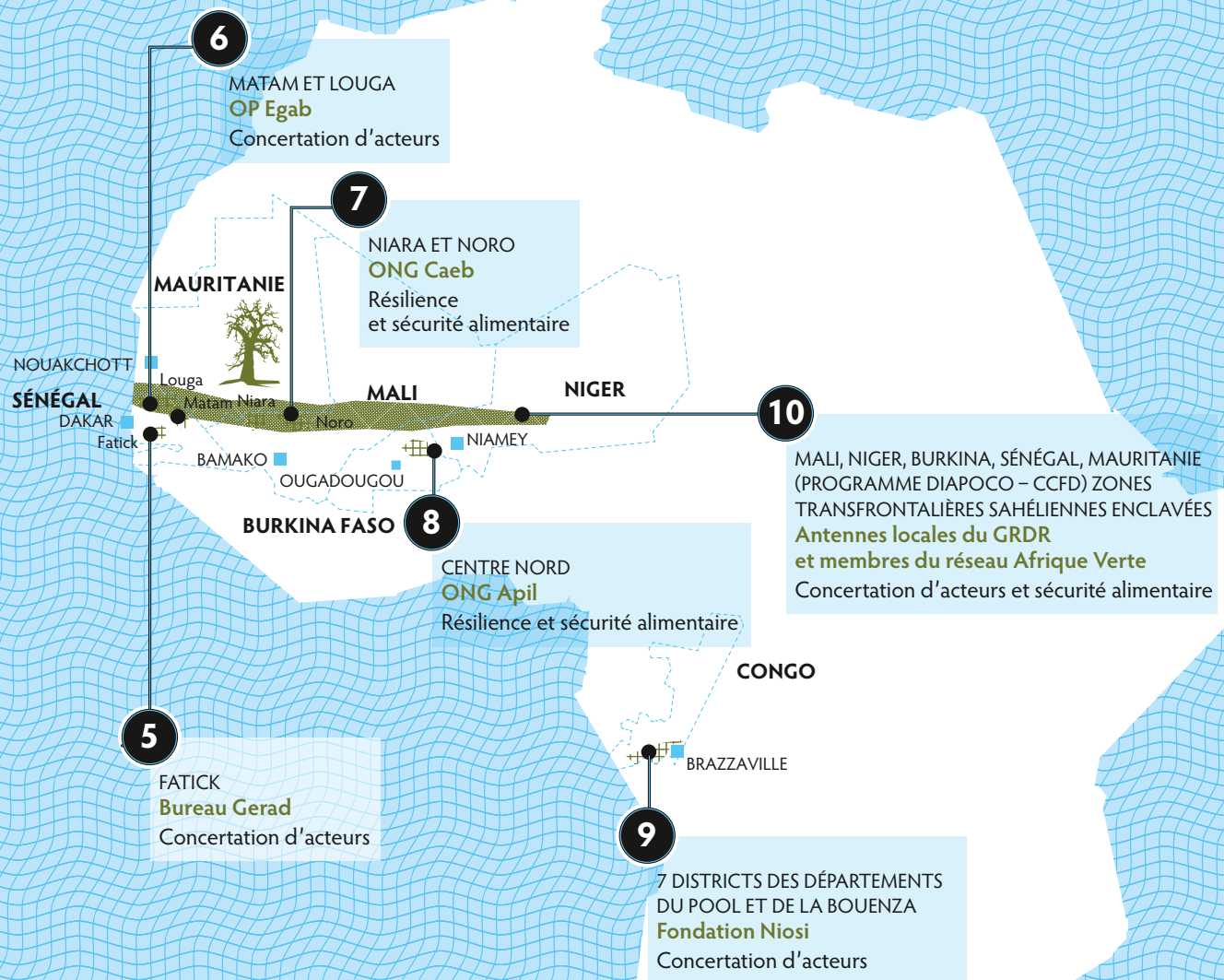
10 cas concrets de développement territorial ont été passés en revue.

L'APPROCHE

Dans 7 cas sur 10, c'est la concertation entre acteurs qui définit l'approche et qui va orienter les actions. Il y a une vision participationniste : le pari est que la décentralisation favorise l'approfondissement de la démocratie et les actions ont dès lors plus d'impact.

Dans les autres cas, l'approche est plutôt fondée sur la résilience et la sécurité alimentaire, mais le renforcement de capacités des acteurs est clairement un objectif sous-jacent de la démarche.





LES ACTEURS

Un facteur clé de réussite est de disposer d'un diagnostic fin des acteurs en présence et de leurs relations, des rapports de force et des jeux d'acteurs existants. Le territoire est une construction permanente, qui bouge. D'où l'importance, non seulement d'un diagnostic précis, mais également d'un suivi rapproché de l'évolution des rapports de force entre acteurs.

Dans tous les cas de figure étudiés, il y a un acteur clé : le plus souvent, il s'agit d'une organisation d'appui de type ONG. Elle est locale et remplit une fonction de facilitation, d'animation du territoire. Il faut que cette structure ait un ancrage local fort pour asseoir sa légitimité en tant que moteur du processus. Dans l'échantillon étudié, certains de ces acteurs clés de la société civile sont assez engagés politiquement ; d'autres ont une approche plus technico-économique.

Il faut en tous cas que ces acteurs soient flexibles, de façon à s'adapter à la dynamique du territoire.

Mais
la présence
d'un acteur-clé
est un facteur
nécessaire
mais non
suffisant
de réussite
de la démarche !

Les autorités locales formelles sont également systématiquement impliquées ; cela peut être au niveau régional, départemental ou municipal en fonction de l'échelle de l'action. Il est important également de considérer l'articulation de ces différentes échelles, ce qui peut être un processus complexe qui entraîne la mise en place de différents comités : pilotage du processus, aspects techniques et de gestion, ...

Les autres types d'« autorité » présents sur le territoire doivent également être pris en considération : on peut penser aux autorités coutumières en Afrique ou aux organisations communautaires et sociales de type syndical en Amérique du sud.

EXEMPLES DE DYNAMIQUES DIFFÉRENTES SUR DEUX TERRITOIRES VOISINS DU DÉPARTEMENT DE COCHABAMBA EN BOLIVIE



➤ **L'ONG CIUDADANIA** appuie un processus de DT à Sacabamba. L'une des spécificités de cette municipalité est le dynamisme important des structures paysannes syndicales organisées par communauté. C'est dans ce cadre que le choix a été fait de donner la priorité au renforcement économique des femmes avec la mise en place d'un important programme de développement de l'aviculture.

➤ **L'ONG AGRECOL** est active dans la Municipalité de Totorá. Elle a réussi à mettre en place un partenariat public privé entre le Gouvernement Autonome Municipal et l'association des producteurs agricoles écologiques de Totorá (APRAE-T). Depuis 2017, l'accord porte sur la fourniture de petits déjeuners scolaires à l'ensemble des écoles de la municipalité. Cela touche dès lors 3.500 élèves environ. Le chiffre d'affaire généré par l'opération est de l'ordre de 123.500 € par an. L'alimentation des enfants est assurée et diversifiée (arachide, pâtes, lentilles, galettes multi-céréales, ...) et cela garantit un marché pour écouler les produits locaux.



DES QUESTIONS EN SUSPENS : LES JEUNES ET LE GENRE

Pourquoi en suspens ?

D'un côté, parce que la problématique des jeunes est encore insuffisamment abordée de front, alors que partout, on observe des soldes migratoires négatifs.

➤ Au Pérou, cependant, l'ONG Arariwa mène une approche de développement territorial rural dans la Vallée Sacrée, dans la région de Cusco. Dans ce cadre, une place particulière est donnée à la formation des jeunes avec la perspective de création d'emplois.

Le centre de formation d'Urubamba a ainsi développé 3 formations : gastronomie et art culinaire, administration d'entreprises touristiques et hôtelières, administration d'entreprises agricoles. Ces formations sont complétées par des cours d'anglais. 175 étudiants fréquentent annuellement ce centre de formation et la plupart trouvent un emploi ou le créent eux-mêmes. Un restaurant géré par l'ONG permet la mise en pratique des acquis par les étudiants en gastronomie et administration.

Cette démarche d'Arariwa est complétée à Calca, dans la même région, par la formation de jeunes leaders paysans issus des communautés rurales. Ce programme est mené conjointement avec Conveagro, une structure faîtière qui regroupe la plupart des acteurs du monde agricole péruvien.

D'autre part, parce que malgré une attention portée sur la participation des femmes dans ces processus, elles y restent sous-représentées, en particulier en Afrique.

➤ Le Programme de Développement Intégré de Fatick (Sénégal) fait cependant exception, avec une place importante réservée aux organisations de femmes dans le dispositif.

Cela concerne en particulier trois axes de travail : l'accès au crédit, l'appui à des filières « féminines » et la sensibilisation des communes aux questions de genre.

Au niveau du crédit, via les groupements de promotion féminine, 3.668 femmes ont accédé au crédit en 10 ans (commerce, aviculture, embouche, artisanat). L'organisation faîtière des femmes au niveau de Fatick est maintenant partie prenante de la conception et de la gestion d'un fonds de développement territorial destiné à financer des initiatives économiques de développement rural dans 3 communes.

En matière de filières, la fédération des groupements d'intérêt économique des femmes transformatrices de noix de cajou regroupe 3.780 femmes : elles ont d'abord été appuyées par la mise en place d'un fonds de roulement d'achat de matière première. Depuis 2017, des formations en technique de transformation et en gestion d'unités de transformation complètent le dispositif. Enfin, elles sont accompagnées pour intégrer l'interprofession en construction pour l'anacarde. Un travail similaire est réalisé sur la filière caprine.

Enfin, l'appui aux dynamiques communales avec des Plans de Développement (PDC) dans 3 communes intègre des méthodologies qui impliquent les femmes dans le processus, leur permettant d'être représentées au niveau de leurs territoires et d'exprimer ainsi des besoins particuliers, notamment en matière d'accès au foncier et aux intrants de production.

Or ces deux thématiques renvoient à un défi important des processus de développement territorial : la notion d'équité en lien avec une approche sociale et solidaire de l'économie.

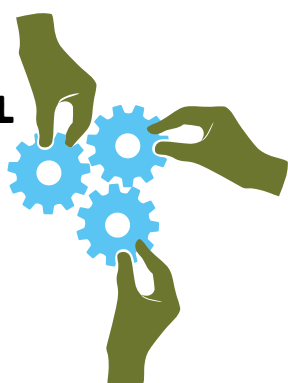
LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE FATICK (SÉNÉGAL)



L'ACCÈS AU CRÉDIT

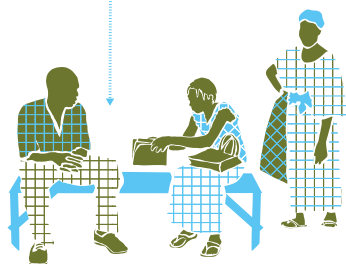
3.668 femmes ont accédé au crédit en 10 ans
(commerce, aviculture, embouche, artisanat)

3 AXES DE TRAVAIL



L'APPUI À DES FILIÈRES « FÉMININES »

3.780 femmes ont été appuyées par la mise en place d'un fonds de roulement d'achat de matière première. Depuis 2017, mise en place de formations en technique de transformation et en gestion d'unités de transformation



SENSIBILISATION DES COMMUNES AUX QUESTIONS DE GENRE, PLANS DE DÉVELOPPEMENT (PDC)

3 communes intègrent des méthodologies qui impliquent les femmes dans le processus

LES CONDITIONS CLÉS DU SUCCÈS

L'analyse de ces différents cas concrets permet de dégager un certain nombre d'éléments à prendre en compte dans une intervention de DT.

Réaliser un diagnostic de la gouvernance locale qui inclut un bon mapping des acteurs et une analyse des rapports de force entre ceux-ci, en tenant compte du fait que certains acteurs peuvent ne pas être présents physiquement sur le territoire (par exemple, des firmes internationales, la diaspora, des éleveurs transhumants, ...)

S'inscrire dans le cadre légal et stratégique : selon les situations, ce sont les lois de décentralisation, de participation populaire, la concordance avec la planification locale et les stratégies de développement régional et national existantes.

Contractualiser : la contractualisation entre les parties prenantes est certainement un facteur qui favorise l'implication des acteurs et l'harmonisation des orientations stratégiques et des activités mises en œuvre.

Favoriser la participation pendant les différentes phases du programme (voir page de droite) ✚

Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs : les acteurs privés, mais également publics (autorités décentralisées et déconcentrées)

Combiner les domaines de renforcement des compétences suivants :

- | Le cadre légal : droits, exercice de la citoyenneté, participation ;
- | L'analyse des rapports de force, les capacités de négociation, contractualisation et de réseautage, les techniques de plaidoyer ;
- | Les aspects techniques liés au DT : les méthodes de diagnostic et planification, de suivi et d'évaluation, l'élaboration et le suivi de budgets, la gestion durable de ressources locales ;

| Les aspects techniques liés aux acteurs économiques : le management des organisations ; les capacités techniques au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation

Ce renforcement de capacités doit notamment permettre de réduire les asymétries entre les acteurs pour que les intérêts des uns et des autres soient bien pris en compte.

Articuler les filières porteuses avec le marché et valoriser les avantages comparatifs du territoire : deux facteurs importants à prendre en compte. On a vu précédemment que la principale porte d'entrée est la concertation entre acteurs : la structuration de filières porteuses peut-elle être une manière de concrétiser cette articulation ? On observe en tous cas que de nombreuses expériences choisissent la porte d'entrée du développement économique de filières porteuses sur le territoire concerné : ces filières sont relativement diverses : pomme de terre, maïs, grenadille, noix de cajou, élevage de porcs, de chèvres de cochons d'Inde, ... On observe ainsi des démarches de labellisation ou d'indications géographiques protégées qui permettent de matérialiser ces assemblages entre la logique de filière et la logique de territoire.

L'enjeu de la pérennité des actions de DT est également un élément important : les actions menées doivent être inscrites dans les politiques en vigueur pour une plus grande appropriation par les différentes parties prenantes et davantage de garanties de respect des engagements.

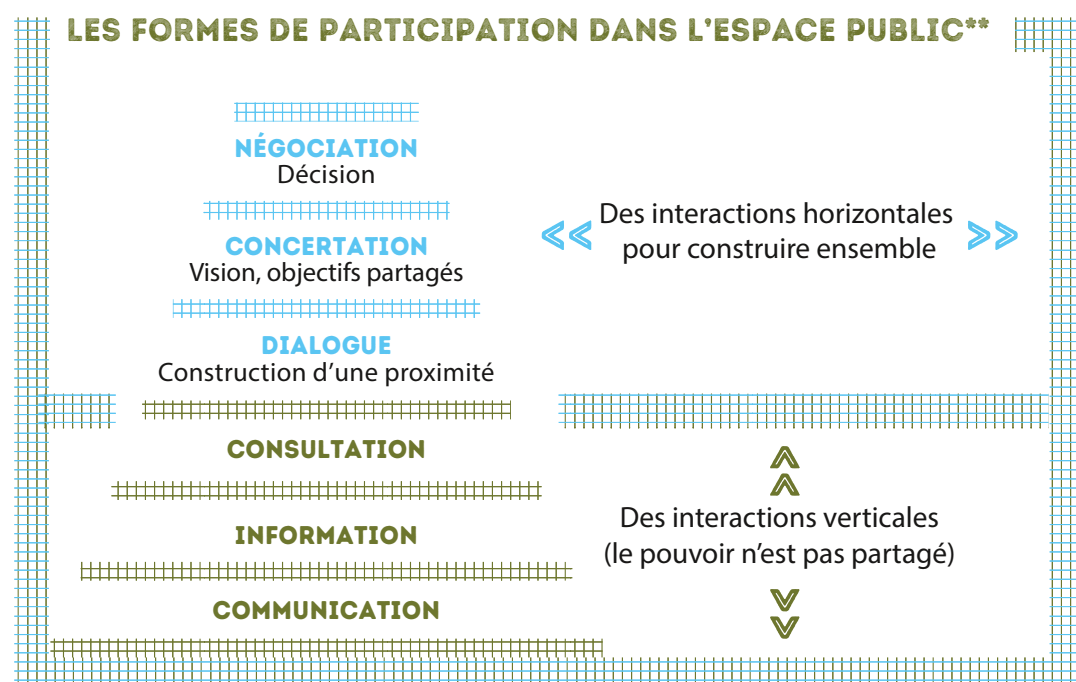


FAVORISER LA PARTICIPATION PENDANT LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROGRAMME

Diagnostic participatif et partagé : par le biais d'ateliers, d'enquêtes, ... La démarche permet de prendre en considération les différentes perceptions du territoire par les populations qui le pratiquent (information, consultation).

Espaces de concertation : ceux-ci peuvent prendre différentes formes et avoir des intensités variables, de la communication (pour faire adhérer) à la négociation (pour une décision partagée).

Hiérarchiser des priorités : c'est le résultat de la concertation et/ou de la négociation. Cela permet la formulation d'un plan de développement et/ou d'orientations stratégiques sur le territoire concerné.



Doter le plan d'un financement adéquat en rapport avec les priorités retenues.

Mettre en place un espace de contrôle social pour le suivi régulier et l'évaluation des actions et des engagements : il est pertinent de donner autant d'importance à cet espace qu'au dialogue et à la concertations préalables.

** Adapté de Beuret et al. *L'évaluation des processus de concertation*; RELIEF; La documentation française; 2006 in D. Pesche et M. Hrabanski; *L'implication des OP dans les programmes public : capitalisation d'expériences et approfondissements*; Université de Montpellier; 2018.

CE QUE SOS FAIM MET EN AVANT DANS SA DÉMARCHE



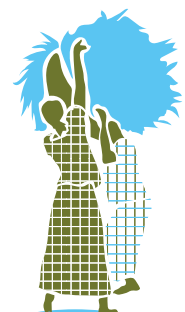
Veiller à avoir un montage financier équilibré qui implique à la fois le secteur public via les budgets décentralisés (municipalités, régions) et le secteur privé (les organisations de producteurs et leurs membres). Il est important également de mobiliser les institutions de financement décentralisé actives et présentes sur le territoire.



Donner priorité aux acteurs de l'économie sociale et solidaire notamment en appuyant les initiatives économiques des organisations de producteurs, avec des articulations avec des coopératives d'épargne et de crédit dont les membres sont également les propriétaires.



Identifier des acteurs locaux spécialisés capables de jouer le rôle d'animateurs et de facilitateurs des processus de DT.



Intégrer la dimension agroécologique

dans l'analyse et l'accompagnement des actions de DT : disposer d'un véritable plan d'aménagement du territoire, avec une préoccupation de durabilité, de préservation des ressources naturelles.



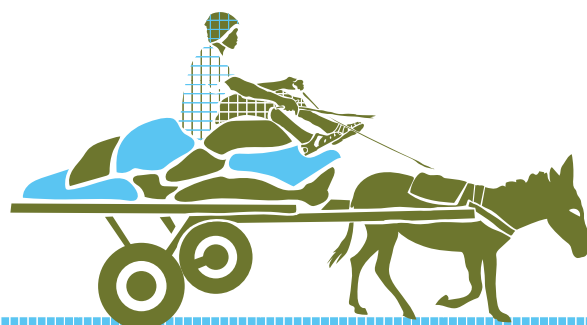
Créer du lien

entre la promotion de processus de DT et le renforcement des agricultures familiales locales.



Accompagner ces acteurs locaux

pendant les processus de DT ; jouer un rôle d'ensemblier, de mise en relation dans et en dehors du territoire, pour faciliter l'inter-apprentissage.



Ce numéro de Dynamiques Paysannes a été rédigé par Charlotte Navarro et Marc Mees (gestion des connaissances SOS Faim Belgique) avec l'appui de Claire Stoeckel, Dominique Morel et Laurent Biot.

Éditeur responsable
Olivier Hauglustaine,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination
Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-548.06.70
F 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.be

Graphisme
www.marmelade.be
Dynamiques Paysannes
est imprimé sur du papier
recyclé

Dynamiques paysannes
est réalisé avec le soutien de
la Direction générale de la
Coopération internationale
de Belgique.

Les opinions représentées
dans la présente publication
n'engagent que leurs auteurs.



Belgique
partenaire du développement



SOS FAIM AGIR AVEC LE SUD

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |
T 32-(0)2-548.06.70 | F 32-(0)2-514.47.77 | info.be@sosfaim.org